



ANNECY, LE MERCREDI 16 AVRIL 2025

VOIRIE

Le Conseil départemental s'engage auprès de la Commune de Leschaux

Dans le cadre de sa politique de sécurité routière, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a signé une convention avec la Commune de Leschaux, relative à l'aménagement du col sur la RD 912 et RD 110. A cette occasion, Lionel Tardy, Vice-président délégué aux routes et aux bâtiments, aux pistes cyclables et aux mobilités et Conseiller départemental du Canton d'Annecy 4 ainsi que Magali Mugnier, Conseillère départementale du Canton d'Annecy 4 étaient présents pour la signature, aux côtés de Catherine Bouvier, Maire de Leschaux.

Dans l'objectif de renforcer la sécurité et compte-tenu de l'attractivité importante du Col de Leschaux pour le cyclotourisme, la Commune soutenue par le Département, a décidé de procéder à un aménagement global de l'intersection entre la RD 912 et RD 110.

Cette opération, qui débutera au printemps 2025, prévoit la réalisation des travaux suivants :

- l'aménagement d'un carrefour giratoire à 4 branches (2 branches RD 912 et 2 branches RD 110) de 12 mètres de rayon, avec un anneau de 5 mètres de rayon comprenant un anneau central planté et un anneau périphérique revêtu de grosses pierres plates semi-franchissables ;
- la mise en zone 30 de l'ensemble de l'aménagement ;
- le rétrécissement ponctuel de la RD 912 et la mise en place d'un plateau surélevé à l'entrée de la zone ;
- l'aménagement d'une placette de convivialité et d'une zone de stationnements vélos / motos sur le parking actuel à l'arrière du restaurant incluant 40 places cycles et 5 bornes de recharge électrique,
- la création d'un parking perméable et paysager de 39 places avec entrée et sortie sur la RD 912 ;
- l'aménagement d'une zone d'arrêt de bus avec trottoirs le long de la RD 110.
- La mise en place d'un sanitaire (WC + point d'eau)

Le coût total de l'opération s'élève à 1,2 M€ HT, financé à hauteur de 80% par le Conseil départemental de la Haute-Savoie, soit 824 551 € au titre de la solidarité territoriale (CDAS) et 167 395 € au titre de la politique départementale voirie.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Célia PICARD

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

[@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)